



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 3 mars 2022

3ème édition de l'appel à projets Fonds friches

France Relance mobilise un financement exceptionnel d'aide au **recyclage de friches dans le cadre de projets d'aménagement urbain, de revitalisation des cœurs de ville ou de périphéries et de relocalisation d'activités**. En 2021, les deux premières éditions de l'appel à projet ont permis d'identifier, sur le territoire national, 1 118 projets lauréats pour un montant de 650 millions d'euros de subventions.

En janvier 2022, le Premier ministre a annoncé un budget de 100 millions d'euros supplémentaires alloués au recyclage foncier des friches, dont **7 millions d'euros pour la région Occitanie**. Cette nouvelle enveloppe sera consacrée à la 3ème édition de l'appel à projets « recyclage des friches en Occitanie ».

La reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux défis de revitalisation urbaine et de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Les friches représentent en effet un important gisement foncier dont la mobilisation et la valorisation doivent contribuer à la trajectoire du « zéro artificialisation nette » (ZAN) fixée par la loi Climat et Résilience d'août 2021.

Le fonds friches du plan de relance vient compléter les dispositifs d'accompagnement des projets de recyclage foncier existants en région : il permet une **intervention financière visant à débloquer et accélérer la réalisation d'opérations** dont le bilan économique reste déficitaire après mobilisation des autres aides.

Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers sont à déposer **obligatoirement en ligne, au plus tard le 20 avril 2022** à minuit, sur la plateforme :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fonds-friches-recyclage-foncier-et-depollution-troisieme-edition>

Pour connaître les conditions d'éligibilité des projets et les modalités de dépôt des dossiers de candidature, consultez le règlement de l'appel à projet sur le site de la DREAL Occitanie :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/plan-de-relance-appel-a-projet-etat-recyclage-a25765.html>

CONTACTS PRESSE

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)